

National Energy  
BoardOffice national  
de l'énergie**241****DQ64.1**Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Le 21 février 2007

Lévis

6211-04-004

Madame Josée Primeau  
 Coordonnatrice du secrétariat  
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
 Édifice Lomer-Gouin  
 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
 Québec (Québec) G1R 6A6  
 Fax : 418-643-9474

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Madame,

J'accuse réception de votre lettre du 7 février 2007 au sujet de la commission d'examen conjoint pour le projet susmentionné, et dans laquelle vous posez la question suivante à l'Office national de l'énergie (ONE) :

*C69 : Tenant compte de vos champs d'expertise, de votre expérience ainsi que de l'historique d'accidents majeurs survenus depuis 50 ans qui vous est disponible, la commission chargée d'examiner le projet Rabaska vous prie de lui fournir les statistiques à votre disposition concernant les types d'événements suivants :*

- *Explosion ou feu majeur à des installations de stockage de GNL;*
- *Écrasement d'avion de ligne à l'atterrissage ou au décollage près d'un aéroport;*
- *Explosion ou feu dans une station-service en milieu urbain;*
- *Explosion attribuable à un réseau de distribution gazière en milieu urbain.*

*En fonction des données disponibles, pourriez-vous classer, suivant une hiérarchisation approximative, les types d'accidents ci-dessus par ordre croissant de probabilité et de gravité pour le milieu communautaire, au Canada ou ailleurs (É-U, Europe ou Japon), pour un milieu d'un niveau d'urbanisation comparable à celui du projet Rabaska.*

444 Seventh Avenue SW  
 Calgary, Alberta T2P 0X8

444, Septième Avenue S.-O.  
 Calgary (Alberta) T2P 0X8

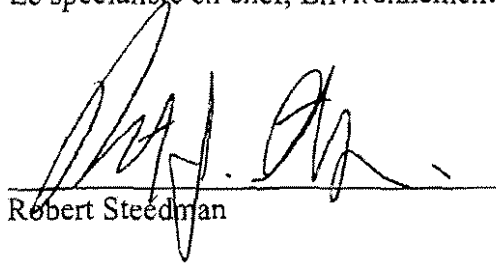
Canada

Telephone/Téléphone : (403) 292-4600  
 Facsimile/Télocopieur : (403) 292-5503  
<http://www.neb-one.gc.ca>

Réponse : Puisque l'ONÉ ne réglemente pas les réseaux de distribution gaziers, il ne dispose d'aucune donnée sur la question. Pour ce qui est des réseaux de transport gaziers, l'information est contenue dans le document intitulé *Analyse des ruptures dans les principaux réseaux pipeliniers du Canada et relevé des tendances* ([http://www.neb-one.gc.ca/safety/AnalysisRupturesTrends\\_f.pdf](http://www.neb-one.gc.ca/safety/AnalysisRupturesTrends_f.pdf)).

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le spécialiste en chef, Environnement,



Robert Steedman